



N° 33748 du 14 mai 2018

GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG

*DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA GENDARMERIE NATIONALE*

*DIRECTION DES PERSONNELS MILITAIRES DE LA
GENDARMERIE NATIONALE*

SOUS-DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL

*BUREAU DU PERSONNEL SOUS-OFFICIER DE
GENDARMERIE ET VOLONTAIRE*

LA MINISTRE DES ARMÉES

VU le décret n° 76-1191 du 23 décembre 1976 modifié portant création d'une prime de service et d'une prime de qualification en faveur des sous-officiers ;

VU le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du gouvernement ;

VU la décision n° 200188/DEF/SGA/DFP du 4 février 2005 relative aux primes de qualification attribuées à certains sous-officiers ;

VU la décision n° 30412/GEND/RGIF/EM/RH/BGPM/SPSOV du 29 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie d'Île-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris ;

VU la décision n° 27047/GEND/RGALPC/BGPM/SPSOV du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie d'Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes ;

VU la décision n° 18368/GEND/RGLRMP/DAO/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées ;

VU la décision n° 11638/GEND/RGPC/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie d'Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes, groupement de gendarmerie départementale de la Vienne ;

VU la décision n° 9766/GEND/GGD87/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la formation administrative des groupements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze ;

VU la décision n° 26322/GEND/RGBRET/DAO/RH/BGPM/SPSOV du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest ;

VU la décision n° 7388/RGN/DAO/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie de Normandie, groupement de gendarmerie de la Seine-Maritime ;

VU la décision n° 9329/GEND/RGN-GGD14/DAO/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie de Normandie – groupement de gendarmerie départementale du Calvados ;

VU la décision n° 16555/GEND/RGPDL-GGD44/DAO/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie des Pays de la Loire ;

VU la décision n° 13735/GEND/RGCVL/DAO/BGP/SPNO du 18 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie du Centre – Val de Loire ;

VU la décision n° 40558/RGARA/DAO/BGPM du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie Auvergne - Rhône-Alpes et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est ;

VU la décision n° 11555/RGARA/GGD63/DAO/BGP/SPNO du 18 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure de gendarmerie au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes, groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme ;

VU la décision n° 29161/RGPACA/DAO/BGPM/SPSOV du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

VU la décision n° 16528/GEND/RGO/GGD34/DAO/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie d'Occitanie ;

VU la décision n° 5584/RGCOR/DAO/BGP/SP/PSO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie de Corse ;

VU la décision n° 22088/GEND/RGACAL/DAO/BGPM/SPSOV du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie d'Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est ;

VU la décision n° 7885/GEND/RGACAL/GGD67/DAO/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie des groupements de gendarmerie départementale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ;

VU la décision n° 9313/RGACAL/GGD51/DAO/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie d'Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine, groupement de gendarmerie départementale de la Mame ;

VU la décision n° 11389/GEND/RGBOURGFC/DAO/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté ;

VU la décision n° 7385/GEND/RGBFC/GGD25 FA/DAO/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie du groupement de gendarmerie départementale du Doubs ;

VU la décision n° 15678/GEND/RGNPDCP/DAO/BGPM/SPSOV du 29 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie Nord Pas-de-Calais - Picardie ;

VU la décision n° 9966/GEND/RGHF/GGD80/DAO/BGP/SPNO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la région de gendarmerie de Nord – Pas-de-Calais – Picardie, formation administrative : groupement de gendarmerie départementale de la Somme ;

VU la décision n° 24568/GEND/CGOM/BPERS/SGAP du 16 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie du commandement de la gendarmerie outre-mer ;

VU la décision n° 34781/GEND/CEGN/BRH/SO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie du commandement des écoles de la gendarmerie nationale ;

VU la décision n° 10384/GR/EMRH/BGP.SPOSO du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel sous-officier de gendarmerie de la garde républicaine ;

VU la décision n° 41251/DEF/GEND/DPMGN/SDGP du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale au titre de l'année 2017 ;

VU la décision n° 44550/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG du 24 mai 2017, portant attribution du diplôme de qualification supérieure au personnel de gendarmerie des formations administratives qui relèvent de l'administration centrale,

DÉCIDE

Art. 1er. La prime de qualification est attribuée à compter du **1^{er} juin 2018** aux **74** sous-officiers dont le nom suit :

Région de gendarmerie d'Occitanie.

Bertrand	Jean-Michel	Nigend :	149003	NLS	8006907
Brau	Lionnel	Nigend :	157519	NLS	8015022
Cebulski	Dominique	Nigend :	152052	NLS	8010011
Chambosse	Cédric	Nigend :	195827	NLS	8047911
Devert	Lionel	Nigend :	172140	NLS	8027230
Ferret	Frédéric	Nigend :	168737	NLS	8024536
Garnier	Matthias	Nigend :	202008	NLS	8044206
Lavit	Jean-Luc	Nigend :	168574	NLS	8024365
Marra	Jean-Louis	Nigend :	177816	NLS	8037895
Pantigny	David	Nigend :	160476	NLS	8017473
Tucholski	Dany	Nigend :	170518	NLS	8025696

Région de gendarmerie de Bretagne, zone de défense et de sécurité ouest.

Couve	Christophe	Nigend :	168843	NLS	8024624
Le Courtois	Régis	Nigend :	166991	NLS	8023056
Renaud	Jérôme	Nigend :	158976	NLS	8016281

Région de gendarmerie de Normandie.

Lequien	Laurent	Nigend :	148487	NLS	8006259
----------------	---------	----------	--------	-----	---------

Groupement de gendarmerie départementale du Calvados.

Cara	Antoni	Nigend :	153415	NLS	8011416
Lorieul	Bruno	Nigend :	145221	NLS	8003850
Milcent	Emmanuel	Nigend :	189328	NLS	8039071

Région de gendarmerie des Pays de la Loire.

Brebion	Yann	Nigend :	183353	NLS	8034008
Dupré	Karl	Nigend :	149778	NLS	8007446
Le Provost	Stéphane	Nigend :	164743	NLS	8021158
Poupeau	Mickaël	Nigend :	165890	NLS	8022377
Rio	Maxime	Nigend :	198613	NLS	8046962
Robin	Sylvie	Nigend :	202557	NLS	8048765

Région de gendarmerie du Centre-Val de Loire.

Cadiot	Frédéric	Nigend :	198894	NLS	8048989
Claudet	Franck	Nigend :	153306	NLS	8011320
Georges	Stéphane	Nigend :	164299	NLS	8021046
Renard	Denis	Nigend :	172821	NLS	8031883
Rossi	Alain	Nigend :	144590	NLS	8002981

Région de gendarmerie d'Auvergne – Rhône-Alpes, zone de défense et de sécurité sud-est.

Avinin	Michael	Nigend :	165355	NLS	8021901	CSTAGN
Latella	Didier	Nigend :	158675	NLS	8015945	

Groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme.

Lejczyk	Julien	Nigend :	169559	NLS	8025069
Lemonnier	Sylvain	Nigend :	147740	NLS	8005957

Région de gendarmerie de Provence Alpes Côte-d'Azur, zone de défense et de sécurité sud.

Azam	Éric	Nigend :	115075	NLS	5190210
Fontaneau	Marc	Nigend :	129009	NLS	5283654
Oudeville	Stéphane	Nigend :	174069	NLS	8027875

Région de gendarmerie de Corse.

Lefaucheur	Anthony	Nigend :	190571	NLS	8038962
Tessier	Franck	Nigend :	170164	NLS	8025393
Waechter	Frankie	Nigend :	187953	NLS	8038581

Région de gendarmerie Grand Est, zone de défense et de sécurité est.

Abate	Olivier	Nigend :	224382	NLS	6565743
Detrey	Romain	Nigend :	186881	NLS	8034708
Durget	Christophe	Nigend :	166749	NLS	8022731
Fantuz	Anthony	Nigend :	197664	NLS	8055912
Noblot	Frédéric	Nigend :	170804	NLS	8025579

Groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin.

Alexandre	Arnaud	Nigend :	164143	NLS	6543410
Guillon	Frédéric	Nigend :	139852	NLS	5272241
Niedermayer-Hoefler	Denis	Nigend :	147759	NLS	8005976
Thomas	Stéphane	Nigend :	147781	NLS	8005795

Groupement de gendarmerie départementale de la Marne.

Bernard	Vincent	Nigend :	178830	NLS	8040702
----------------	---------	----------	--------	-----	---------

Région de gendarmerie de Bourgogne – Franche-Comté.

Jonkx	Eddy	Nigend :	191360	NLS	8046000
--------------	------	----------	--------	-----	---------

Groupement de gendarmerie départementale du Doubs.

Dublicq	Jerry	Nigend :	180390	NLS	8035557
Henriet	Jacques	Nigend :	200113	NLS	6576436
Hermitte	Nicolas	Nigend :	199981	NLS	8048633
Kurtzemann	Karine	Nigend :	191897	NLS	8050232
Robin	Jérôme	Nigend :	154325	NLS	8012172
Teppe	Fabrice	Nigend :	178470	NLS	8036419
Touboulic	Yoann	Nigend :	165908	NLS	8022395

Région de gendarmerie Hauts-de-France, zone de défense et de sécurité nord.

Dentant	Cyril	Nigend :	190530	NLS	8039323
Herault	Frédéric	Nigend :	200134	NLS	8048632
Poncet	Franck	Nigend :	153608	NLS	8011176
Quenu	Sébastien	Nigend :	175295	NLS	8035419

Groupement de gendarmerie départementale de la Somme.

Bonami	Alicia	Nigend :	179091	NLS	8035558
Branchut	Hervé	Nigend :	189125	NLS	8039012
Muller	Frédéric	Nigend :	167683	NLS	8023566

Commandement de la gendarmerie outre-mer.

Collonge	Thomas	Nigend :	211598	NLS	8063316
Jeanneau	Nigend :	Nigend :	183762	NLS	8034142 CSTAGN
Robert	Pierrick	Nigend :	192444	NLS	8040381
Sourdout	Raphaël	Nigend :	157788	NLS	8014987

Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale.

Prollhac	Karine	Nigend :	183774	NLS	8034160 CSTAGN
-----------------	--------	----------	--------	-----	----------------

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale.

Gautier	Tony	Nigend :	164716	NLS	8021139
Ruc	Vincent	Nigend :	190546	NLS	8038587

Gendarmerie des transports aériens.

Mutti	Steeve	Nigend :	153265	NLS	8011084
--------------	--------	----------	--------	-----	---------

Direction générale de la gendarmerie nationale.

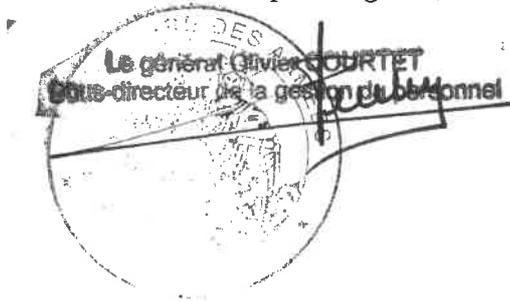
Lacy	Liliane	Nigend :	135781	NLS	8001955
-------------	---------	----------	--------	-----	---------

Poupart	Bertrand	Nigend :	125247	NLS	5269677
----------------	----------	----------	--------	-----	---------

Art. 2. La présente décision sera notifiée aux intéressés dans les formes réglementaires.

Le récépissé de notification sera classé au dossier des intéressés.

Pour la ministre des armées et par délégation,



Le général Olivier COURTET
Sous-directeur de la gestion du personnel